



MAIRIE DE LE BARROUX
84330

Tél. : 04.90.62.43.11
e.mail : mairie@lebarroux.fr

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Bernard MONNET, Maire de la Commune de Le Barroux, atteste qu'une erreur matérielle s'est glissée dans les délibérations de la séance du 09 AVRIL 2024.

Il convient de lire L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE (au lieu de L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS)

Il s'agit des délibérations suivantes :

DE 2024 04 01, DE 2024 04 02, DE 2024 04 04, DE 2024 04 05, DE 2024 04 06, DE 2024 04 07,
DE 2024 04 09, DE 2024 04 10, DE 2024 04 11, DE 2024 04 12, DE 2024 04 13, DE 2024 04 14,
DE 2024 04 15.

Bon pour servir et valoir ce que droit.

Fait à Le Barroux, le 17 avril 2024

Le Maire,
Bernard MONNET

